COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2023-06-52



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 8 JUIN 2023

Date de convocation: 2 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice:

<u>Présents</u>: MMES BETTEFORT Stelliane, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MARIGNIER Sylvain, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SAUVAGET Jean-Paul, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie

Nombre de délégués présents : 31

Nombre de votants :

36

Excusés avec pouvoir: Mme BIDAULT Martine (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), Mme LAMBERT Paméla (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. CORU Vincent (pouvoir donné à M. LELOUP Christian), M. MAUSSIRE Jacques (pouvoir donné à Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline), M. SOREL Damien (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa)

VOIX POUR:

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

VOIX CONTRE:

Objet : Marché de travaux de construction du Pôle de Santé Avenant n°1 au lot n°8

ABSTENTIONS:

Monsieur le Président expose les modifications introduites par l'avenant :

Travaux en plus-value		
	Fourniture et pose TMS	+ 8 203,86 € HT
•	Fourniture carrelage grès cérame	+ 2 158,00 € HT
•	Fourniture plinthes droites assorties	+ 763,00 € HT
	TOTAL + VALUE	+ 11 124,86 € HT

Le montant de l'avenant n°1 au lot n°8 s'élève à 11 124,86 € HT (13 349,83 € TTC) et porte le montant du lot n°8 du marché à 121 198,40 € HT (145 438,08 € TTC).

Monsieur le Président fait savoir que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 22 mai 2023 a émis un avis favorable.

Accusé de réception en préfecture 061-20033608-DEL-2023-DE-52-DE Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, Date de télétransmission : 15/06/2023
Date de réception préfecture : 15/06/2023

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

- > ACCEPTE la plus-value relative aux travaux supplémentaires ;
- ➤ AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 au lot n°8 du marché pour un montant de 11 124,86 € HT (13 349,83 € TTC)
- PRECISE que le montant du lot n°8 du marché est porté à 121 198,40 € HT (145 438,08 € TTC).

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus, Pour extrait certifié conforme,

Le Président, ommunes des

Jean-Pierre FONTAINE

La secrétaire,

Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ